

Martial RAZAFINDRALAMBO

Maître de conférences,
Département de Sociologie – FACDEGS
Université d'Antananarivo, Madagascar

Tradition, environnement et développement

Il est généralement admis que la protection de l'environnement est liée au développement des communautés rurales. Cela consiste à gérer simultanément les activités de développement et de protection des milieux. Les actions de développement proprement dites ont été menées dans les diverses régions de Madagascar à partir de l'indépendance en 1960. Certaines réalisations dataient de la fin de la période coloniale. On note un léger décalage entre ces actions dans différents secteurs et les opérations de préservation de l'environnement qui n'ont démarré qu'avec la mise en œuvre du P.A.E. Il a fallu une sonnette d'alarme de l'extérieur sur la dégradation de l'environnement planétaire et la publication du bilan de déforestation à Madagascar pour amener les responsables nationaux à faire face aux deux exigences. Le rythme de déforestation allait de 20.000 à 200.000 ha par an.

I. L'INTERVENTION DE DEVELOPPEMENT

Le développement des sociétés rurales a connu une progression à travers l'évolution historique et les changements politiques. Transformations et changements au cours de l'histoire ont déterminé les structures de la société contemporaine dans son ensemble.

- Historique de l'intervention de développement

Sous la colonisation l'intervention de développement a consisté à faire admettre la logique de l'économie dominante à la société rurale : le modèle d'Homo economicus est affirmé face aux logiques sociales des paysans. La diversité des logiques n'a pas été bénéfique pour la société rurale.

Il en est résulté un dénuement et une dévalorisation des valeurs et normes sociales de subsistance et de mode de vie ; ainsi qu'une attitude de dépendance des paysans vis-à-vis de l'administration et des agents publics, et en même temps une occultation des besoins des populations rurales.

Après l'indépendance différentes voies en vue de promouvoir le processus agricole ont été tentées sous la Première République, afin de permettre à Madagascar d'atteindre impérativement l'autosuffisance alimentaire, il a fallu mettre en pratique toutes les théories à caractère productiviste, techniciste tout en négligeant la spécificité de la dynamique sociale du monde rural malagasy.

Entre 1972 et 1975 une stratégie de rupture a été adoptée dans l'optique d'une maîtrise populaire du développement qui a suscité un véritable intérêt et espoir de changement. Ce qui s'est traduit par une industrialisation par import- substitution, ainsi que d'une façon générale d'une compression de la demande. Mais cela a abouti très vite à un désastre économique et financier caractérisé par un endettement substantiel.

De même dans les années 90, où un changement d'orientation et de stratégie a été adopté afin d'associer la population paysanne comme les gens des villes à identifier leurs besoins, et à faire des réalisations sous l'appui matériel et financier extérieur. En particulier les projets de protection de l'environnement ont été privilégiés et que les populations ont été purement et simplement contraintes à se responsabiliser. Cela s'est soldé dans une certaine mesure par la dégradation de leurs conditions de vie, sans minimiser, les progrès accomplis dans certains secteurs.

En quelque sorte le processus de développement couplé avec la protection de l'environnement, s'est appuyé beaucoup plus sur le cadre législatif que sur la recherche

d'une collaboration véritable entre technicien et population. La législation forestière a introduit toutes sortes d'interdictions (interdiction du tavy) au lieu de chercher à comprendre les besoins et aspirations des populations rurales. Il en a résulté des attitudes de refus aux sollicitations de l'administration et aux actions de développement qui n'ont pas toujours été comprises. Les groupes paysans se sont réfugiés dans les valeurs traditionnelles, et se sont attachés aux organisations sociales anciennes qui ont été remises au goût du jour. Mais des réactions violentes ont été aussi enregistrées : ainsi dans les années de crise 71-72, il a été noté une recrudescence des feux de forêt qui constituent une sorte de manifestation du mécontentement et d'opposition à la politique d'interdiction telle qu'interdiction du tavy.

D'autre part des individus en marge des sociétés rurales, ou des migrants mal intégrés à leur société d'origine se sont livrés à des braconnages et à des exploitations illicites de bois d'œuvres, de nature à alimenter les réseaux d'exportation illicite de bois précieux.

Ces dernières années, les risques de dégradation des milieux naturels se sont accrus à cause de l'accroissement démographique ainsi que du développement de l'urbanisation et des infrastructures.

Il a été habituel de revoir les options de développement et d'intégrer dans les pratiques de développement les nouveaux courants de pensées qui proviennent des Pays Développés.

Dans les années 90, la mise en application de l'éco-développement a permis d'accorder une place importante à la dimension écologique, mettant donc les problèmes environnementaux au centre des préoccupations : il s'agit de veiller à l'utilisation rationnelle des ressources à des fins sociales essentiellement et d'élaborer de nouvelles réglementations pour la protection de l'environnement. Cette nouvelle approche semble vouloir concilier les influences extérieures et les cultures locales.

Le développement ne se décrète pas et doit être l'œuvre convergente d'acteurs selon les dires des communautés rurales.

A travers toute cette évolution historique, les problèmes généraux du développement rural persistent tels que l'insuffisance et l'inefficacité de l'encadrement, l'inadéquation de l'animation-vulgarisation, et dans les situations de crise l'échec des tentatives de transformation face aux déséquilibres existants.

D'autre part des projets de développement ou de protection de l'environnement ont foisonné. Ces projets ont imposé de nouveaux modèles d'organisation tant en matière de développement rural global qu'au niveau de la lutte pour la préservation de l'environnement. Il en est ainsi du système coopératif qui a été imposé aux paysans en faisant fi de la solidarité traditionnelle, alors que la société traditionnelle est caractérisée par l'inégalité, fonctionne suivant le principe de la réciprocité où chacun tire son profit à tour de rôle de cette organisation collective.

A souligner que l'initiative de création de ces groupements paysans provient des organismes techniques chargés d'encadrer les opérations de développement rural. Il apparaît que l'ensemble de la population ne se sent pas concerné.

Les projets semblent alors se limiter aux renforcements des institutions et au transfert des technologies à une minorité de producteurs.

Plus tard des ONGs et des associations ont pris la place de ces systèmes de coopération, qui ont été phagocytés en quelque sorte par les systèmes sociaux anciens : soit les dirigeants de l'organisation sociale traditionnelle ont investi la direction de ces associations ou organisation de type collective ; soit les membres ont tout simplement à travers une résistance passive essayé de neutraliser tout ce qui se fait. Le fait de faire appel au volontariat dans la constitution des ONGs ou d'association, a permis aux opportunistes de tirer le maximum de profit sur tout ce qui est entrepris.

On constate donc beaucoup de dérives et de dysfonctionnement avec ces nouveaux modèles d'organisation importés, lorsque l'approche participative a été mise en oeuvre chez les sociétés rurales. De même les aménagements institutionnels proposés dans le but d'accroître le niveau de participation des groupes au niveau rural, et afin de susciter les initiatives locales, se sont heurtés à l'indifférence des divers groupes sociaux mais ont aussi abouti à renforcer l'opposition entre techniciens et population concernée.

- Les impacts de l'intervention de développement

Les impacts de tous ces projets tant sur le plan biologique qu'au niveau socio-économique sont nombreux tels que l'intensification de l'agriculture, et la saturation de l'espace ; tendance à la surexploitation des ressources naturelles entraînant une menace sur la biodiversité, effets des aménagements sur le mode de vie de la population locale ; risque de conflit foncier, etc...

Tout cela montre la nécessité de partir de l'humain en vue de transformer la réalité locale ce qui peut-être un facteur de changement c'est le fait de susciter des initiatives qui conduisent la population à devenir l'acteur de son développement et de l'organisation de sa vie collective. Il semble que les groupes de population ont la mémoire longue car dans bien de régions les traditions continuent à structurer leurs attitudes et leur comportement sous l'apparente soumission dans le domaine politique, économique social et culturel aux apports extérieurs. Ainsi ce qui existe dans l'ouest de la ville de Mahajanga constitue un exemple d'efficacité des traditions dans la préservation de l'environnement et dans la recherche d'une meilleure intégration à l'économie de marché, et partant à la mondialisation.

Le développement des activités touristiques qui ont enregistré un succès considérable ces dernières années, répondant à la nécessité de relancer la croissance a des effets pervers tels que déclenchement de migration spéculative ; transformation du marché du travail ; accentuation des destructurations sociales ; développement des activités économiques informelles etc.

Le développement rural peut-il s'inscrire parfois en dehors de toute volonté extérieure sous l'impulsion d'un groupe dominant localement en fonction de ses impératifs propres : sécurité alimentaire ; maintenance sociale ; contrôle foncier ; contrôle politique ; sauvegarde biologique.

Il ne s'agit pas de protéger la nature au détriment des populations qui en vivent.

II. ORGANISATION SOCIALE SAKALAVA ET PRATIQUES DE CONSERVATION

Tel est le cas d'une communauté rurale sakalava qui se dit Tompontany, et qui s'est établie dans la forêt primaire de la péninsule de Katsepy (Ouest de la ville de Mahajanga).

Le système d'organisation sociale hérité des royaumes sakalava liant l'Ampanjaka⁶⁷ aux lignages (Tarika) est suivi dans toute l'étendue du territoire politique qu'est la forêt, et constitue le garant de la conservation de ce milieu naturel.⁶⁸ Ces tarika s'occupent de diverses activités dans le cadre de l'autosubsistance : pêche, activité principale ; agriculture, artisanat pour les femmes tandis que l'élevage semi-extensif joue un rôle plus social qu'économique. Système de castes (Ampajaka et Vohitse) et groupes de parenté (segments de lignage hiérarchisés par l'âge) caractérisent cette communauté Sakalava. La reproduction des castes et des lignages permet de dépasser les contradictions dans les différents rapports sociaux.

⁶⁷ Tompontany : littéralement propriétaire de la terre ; L'Ampanjaka : Prince détenteur d'autorité ; Vohitse : Les hommes libres ; Olobe : Personnes âgées, respectées dans les villages ; Fomba : règles coutumières.

⁶⁸ Etude en cours

Si l'organisation sociale à base de parenté et de soumission à l'Ampanjaka a pu se maintenir en tant que tel malgré les vicissitudes historiques, cela est dû essentiellement à l'attitude rigide des « Olobe » et à leur intransigeance sur l'observance du « fomba » dans la vie sociale. Il dispose des connaissances et des pratiques nécessaires. Ces connaissances ont trait principalement à :

- l'utilisation des ressources naturelles ;
- règles et valeurs sociales qui en résultent ;
- rapports sociaux ;
- l'institution de sites sacrés (Doany, Lac, arbres ; etc).

En ce qui concerne les pratiques, elles portent sur les témoignages de respect et de soumission à l'Ampanjaka, l'octroi de conseils avant toute entreprise (construction, pêche en haute mer...) et les rituels célébrés régulièrement.

Fondement historique :

Compte tenu du récit historique fait par l'Ampanjaka Tsimanendry lors de l'enquête et de l'analyse de traditions recueillies à travers les études effectuées, le peuplement de la péninsule de Katsepy est le produit de la compétition pour le pouvoir entre les diverses branches issues de la famille régnante du royaume du « Boina », phénomène qui s'est poursuivi jusqu'actuellement d'une part, et de la volonté des dépendants (hommes libres ou Vohitse) de s'attacher à l'ancienne organisation sociale qui accorde la prépondérance à l'Ampanjaka, lequel Ampanjaka cumule le pouvoir politique et le pouvoir religieux (Roi et Ombiasy⁶⁹ à la fois) d'autre part.

La compétition entre les diverses branches aînée et cadette pour le contrôle du Doany⁷⁰ de Miarinarivo à Mahajanga qui contient les reliques royales, et auprès duquel est tenu régulièrement tous les ans. Le « Fanompoabe » (bain des reliques royales). Cette cérémonie est censée regrouper tous les descendants ainsi que les dépendants sans distinction. Mais depuis l'indépendance, la compétition est entrée dans une phase nouvelle déterminant des déplacements dans la péninsule de Katsepy et la fondation de Doany localement.

L'enclavement et la nécessité de se protéger contre l'extérieur malgré l'accès par la mer ont amené les Tarika Sakalava sous l'égide de l'Ampanjaka à reproduire de façon stricte les Fomba et l'organisation sociale qui en est la condition, et à réguler les rapports sociaux par le culte adressé à « Ndranahary⁷¹ » et aux ancêtres royaux. La reproduction de cette idéologie devient une condition de la conservation de l'environnement, partant de la garantie de la subsistance et de l'autonomie des groupes de parenté Sakalava. L'arrivée de migrants individuels la plupart du temps et leurs installations éventuelles nécessitent normalement l'acceptation des Tompontany Sakalava et le respect par les nouveaux venus des Fomba Sakalava. Mais il arrive qu'après leur intégration, certains Mpiavy⁷² (dont des Tsimihety et des Betsirebaka) se sont montrés récalcitrants vis-à-vis de ces coutumes en question. Peut-être qu'ils ne veulent point être des dépendants Sakalava vis-à-vis du Roi d'autant plus que sur le plan économique ils ne peuvent accéder à la terre.

Une légende rapportée par l'Ampanjaka avance que des Sifaka⁷³ ou Akomba ont sauvé de l'agonie un Ampanjaka qui s'est blessé accidentellement lors d'un abattage d'un arbre. Depuis, les Sifaka méritent respect et protection au même titre que les ancêtres qui se seraient réincarnés à travers ces derniers dans la croyance des Sakalava. Les Sifaka jouent – t-il le rôle d'animal totem ?

⁶⁹ Ombiasy : Détenteur du Pouvoir religieux

⁷⁰ Doany : tombeau de la Famille Royale

⁷¹ Ndranahary : Dieu Créateur

⁷² Mpiavy : immigrants

⁷³ Sifaka ou Akopmba : lémuriens

Mode de socialisation et actualisation des traditions

D'après les données de l'enquête, l'Ampanjaka aussi bien que les Olobe et par extension, les adultes tiennent à coeur d'assurer la socialisation des jeunes et des enfants tandis que l'école de son côté leur inculque des connaissances nouvelles tout en se référant à la réalité sociale.

Toutes les occasions sont saisies pour transmettre aux descendants la manière d'exploiter les ressources naturelles et d'en tirer la subsistance ainsi que le mode de relation dans le cadre familial comme au niveau du village et des autres localités :

- le soir au coin du feu en attendant la cuisson du repas ;
- lors des opérations à caractère économique ;
- après la tenue des cérémonies socio-religieuses.

Jeunes et enfants font leur apprentissage à travers les pratiques sociales sans qu'il y ait coupure entre l'éducation et la production. Le thème d'éducation qui revient sans cesse est le respect envers les plus âgés et les autorités traditionnelles à travers la révélation du mythe généalogique et cosmique de nature à entretenir la présence de l'ancêtre, le culte de l'identité collective individuelle. La participation des jeunes et des enfants à tout ce qui se fait les amène à comprendre les institutions sociales qui ont pour origine un personnage central : l'Ampanjaka. Telles les relations sociales réglées par la parenté, relations étendues à tous les Tarika et à tous les villageois. L'ordre social est assuré par le dépassement de la filiation et de la notion de résidence et concerne ainsi toute la communauté.

Exemples de prescriptions sur la conservation environnementale:

- *Les interdits :*

- * interdit de couper les « *manary* » (palissandre) ; *pingo, kibata, Katrafay et nato* ;
- * interdit de faire les feux de brousses (Tavy) et les charbons de bois qui engendrent l'appauvrissement ;
- * interdit de piéger les animaux comme les *Sifaka, Fanihy, Trandraka et Kapiky* ou les tuer ou les commercialiser car cela entraîne l'appauvrissement ou la famine.
- * interdit de consommer les *Lambo* et les *Amalondriaka* : (*Sangliers et Anguilles*)
- * interdiction des feux de brousses pour épargner la savane source d'alimentation du bétail.

- *Les conseils et formalités :*

- * « Anarina ny ankizy hanaraka ny fomba satria ny ankizy ihany no lasa Olobe rehefa maty izahay⁷⁴ » ;
- * « Rehefa tsy mahay ny fomba ianareo dia ho very ary tsy ho vanona⁷⁵ » ;
- * Les adultes rappellent à chaque fois que la forêt est une source nourricière et représente un site sacré pour la société Sakalava :
 - cueillette de fruits pour les enfants à savoir « Makotra », Mokonazy, voasary makirana ;
 - cueillette des plantes médicinales de toutes sortes ;
 - Ramassage de bois de feu (bois morts).
- * Cueillette d'arbre qui a valeur de symbole ex : « *togny* » qui favorise la fécondation⁷⁶.

⁷⁴ On éduque les enfants pour les amener à respecter les coutumes car ils deviennent adultes après notre disparition

⁷⁵ S'ils ne connaissent pas les règles coutumières, cela signifierait le Néant

⁷⁶ Élément sacré

Les fady en matière de pêche rejoignent ce qui est prescrit par la réglementation telle que : interdiction de capturer des individus ovés car cela constitue une menace pour le développement des langoustes, interdiction d'employer des harpons et arbalètes pour la capture des langoustes. fady⁷⁷ et coutumes ne sont en général que des interdictions instaurées pour la préservation du patrimoine surtout biologique

* A préciser qu'après l'obtention de l'autorisation communale de couper des arbres, l'opération d'abattage est précédée d'une prière en ces termes : « Mangataka aminao Andrianahary e ! anao tany masina e ! anao Andrianahary nanao ity kakazo ty, nanao zavatra jiaby teto ambonin'ny tany, rehefa zahay hanapaka ity kakazo be ity, efa mangataka aminao Andriamanitra Andrianahary izahay hanapaka ity kakazo ity e ! Izahay tsy mikafiry azy ity fotsiny fa hamelomanay tena, vady aman-janaka, hitadiavana harena ; Izany no antony hanapahanay ity e ! omezo hery izahay aminao tomponay Zanahary hanapaka ity kakazo ity hisintaka aby ny zavatra tsy mahaso sy tsy mahatsara amin'ity eto. Alavozy lehireto a ! »⁷⁸.

* A mentionner enfin que tout différend et tout problème entre villageois doivent être soumis en premier lieu à l'arbitrage et à la médiation de l'Ampanjaka, renforcé par la croyance qui accorde la prépondérance à l'autorité traditionnelle de l'Ampanjaka, médiateur entre les vivants et les ancêtres, et entre les forces cosmiques. L'ordre social repose aussi en conséquence sur l'harmonie des rapports inter-segmentaires. De ce fait, les Olobe et les Chefs de ménages sont appelés à assurer le contrôle social dans tous les villages et dans le périmètre de la station forestière malgré l'éloignement du « Doany central ». Ce qui est une forme de participation au prestige et au pouvoir et conduit à la perpétuation des rapports sociaux et de la stratification sociale traditionnelle.

La stratégie utilisée vise à associer le pouvoir local de l'Ampanjaka sur la gestion des ressources naturelles à celui du Fokontany dont la première tâche revient à protéger l'environnement. Ainsi l'Ampanjaka et tous ses dépendants en arrivent à contrôler le fokontany dont la conséquence est de renforcer à la fois l'organisation sociale et le mode de conservation.

Les Olobe deviennent les courroies de transmission des prescriptions coutumières dans les différentes localités.

C'est ainsi que des rappels à l'ordre en cas d'infraction au Fomba et partant à la législation forestière et autres règlements sont effectués conjointement dans la recherche de l'efficacité et la garantie de la survie des communautés villageoises. La mise en œuvre du Dina, dont le contenu dérive des Fomba aussi bien que des lois et règlements, concrétise cette alliance de la légitime et du légal.

Mais les villageois reconnaissent la nécessité d'une évolution pour les jeunes et les enfants, évolution qui à la limite pourrait les entraîner vers l'acculturation et autres horizons culturels. Les instituteurs sont respectés à la fois pour leur savoir et pour leur position officielle, mais il est attendu d'eux la manière d'explorer le milieu avec l'enfant, de sélectionner et de combiner les apports de la tradition et du modernisme.

De la sorte, l'actualisation du culte des ancêtres permet à chacun de s'identifier à une communauté et que les alliances matrimoniales du fait des Mpiavy créent alors pour la communauté des ancêtres communs. Le Fokontany ne remet pas en cause la solidarité villageoise et la stratification sociale sous-jacente. Face à des récalcitrants qui tiennent aux Fomba de leur société d'origine, les communautés Sakalava s'attachent à leur identité sociale qui va se trouver accrue et renforcée par la confrontation.

⁷⁷ Fady : Tabou

⁷⁸ Traduction de la prière : « Nous vous demandons, Vous Dieu Créateur qui dispose de Cette Terre sacrée, Vous Créateur qui a fait pousser cet arbre-ci, qui avait été à l'origine de la création de toutes choses sur terre, nous Vous demandons l'autorisation de couper cet arbre-ci pour assurer notre survie, celle de toute la famille et pour assurer notre prospérité . donnez-nous l'énergie nécessaire pour abattre cet arbre débarrassé de tout mauvais élément et de tout ce qui est défavorable. Maintenant les gars , abattez-le. »

Les communautés sakalava tout en limitant les échanges avec l'extérieur par voie maritime aspirent à une évolution des pratiques et à une aide au développement. Ils sont conscients que la conservation du patrimoine forestier est fonction de la reproduction de leur organisation sociale.

La question de pérennisation de ce système de conservation de l'environnement se pose à plus ou moins moyen terme. Peut-on envisager un transfert de gestion légalement ?

Cependant des limites peuvent être atteintes à court ou à long terme dans les pratiques de conservation à base coutumière : entre autres

- attitude négative des jeunes instruits qui y voient un obstacle à leur épanouissement. Dans leur imagerie sociale sur les citadins (confort ; loisirs ;...) ils peuvent rechercher une meilleure forme de participation à l'économie monétaire pour permettre un style et un certain niveau de consommation. La scolarisation pouvant favoriser une urbanisation des goûts et des mentalités

- émergence de petits centres de services et de commerce à la suite d'introduction d'activités touristiques et ecotouristiques, qui à la longue peuvent insérer les populations paysannes dans le mécanisme de crédit et les amènent à pratiquer d'autres activités génératrices de revenus y compris l'exploitation forestière (bois de feu ; de construction...).

Une alternative se présente : une initiative étatique nécessitant une participation effective de la base avec une rectification du tir ou une responsabilisation de la base s'appuyant sur les traditions, le rôle de l'extérieur consistant alors à accompagner ce qui se fait et à apporter l'appui nécessaire à travers des actions de développement répondant aux aspirations de cette communauté rurale.

MOTS CLES : Organisation sociale- Ancêtre mythique- Environnement- Développement- Projet